

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES À TOUL

La Communauté de Communes du Toulais a entrepris en 2012, une campagne d'implantation de «points d'apports volontaires» sur plusieurs sites de l'agglomération. Il s'agit de conteneurs enterrés destinés à recueillir les déchets ménagers selon leur nature (tri sélectif). Les excavations pratiquées à l'aide d'une pelle hydraulique atteignent souvent près de 3,5 mètres de profondeur, sur une surface comprise entre 7 m² et 30 m².

Le Service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit une campagne de suivi archéologique dans le secteur situé à l'intérieur des remparts Vauban de la ville de Toul. L'objectif est d'observer et d'enregistrer les informations témoignant des occupations anciennes en reconnaissant les différents vestiges en plan et leur puissance stratigraphique. Il s'agit, à terme, d'appréhender l'extension spatiale de l'agglomération depuis sa genèse, en identifiant la nature des vestiges et le mode d'occupation qui en découle (habitat, voirie, cimetière).

Trente cinq excavations sont concernées, réparties uniformément dans le tissu urbain actuel. Les travaux ont été confiés à une équipe d'archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). Ils ont débuté au mois de mars et se sont achevés au mois d'octobre.

Les premiers résultats mettent en lumière un environnement naturel accidenté, sans rapport avec l'aspect plan de la ville actuelle. Si le sous-sol est effectivement constitué d'un dépôt alluvial régulier, composé des sables et graviers de la Moselle, les colluvions calcaires accumulées sur plusieurs mètres d'épaisseur ont littéralement été modelées au nord par la rivière Ingressin. Il en résulte une véritable petite colline, localisée dans la moitié nord de la ville, englobant le secteur Notre-Dame et une grande partie de la cité antique. Les premiers habitants de Toul se sont établis sur les pentes de ce sol naturel jusqu'au VIII^e siècle.

L'enceinte gallo-romaine a manifestement circonscrit les premières habitations à une date encore imprécise. Quelques indices d'activités temporaires ont été repérés *extra muros*, comme des fosses d'extraction de matière première, rue Baron-Louis. Sur la place Pierre-Schmidt, les observations révèlent un fossé à l'extérieur de la ville, simplement creusé dans les graviers calcaires, à moins d'une dizaine de mètres du mur d'enceinte (Fig. 1 et 2).



**1. Place Pierre Schmidt.
Vue en coupe du bord intérieur
du fossé antique.**



**2. Proposition de restitution des vestiges
sur une vue actuelle de la place**

L'espace intermédiaire est occupé par une chaussée de galets, rechargée localement par du gravier de Moselle et des fragments de terre cuite. À l'intérieur de la cité, la vie s'organise de part et d'autre de la *Via Agrippa*. Cette route majeure, qui permet de relier Lyon à Trèves en passant par Toul, est encore présente sous les rues docteur Chapuis et Michâtel (Fig. 3).



3. Situées sur la voie antique, les rues docteur Chapuis et Michâtel constituent encore aujourd'hui un axe majeur de la ville.

Plusieurs chaussées se succèdent au fil du temps et illustrent le soin apporté à cet axe de circulation (Fig. 4).



4. Rue docteur Chapuis. Plusieurs chaussées apparaissent entre 1,60 mètre et 3 mètres de profondeur. La plus ancienne est datée par radiocarbone (^{14}C) entre 85 et 235 de notre ère.

À l'entrée de l'impasse des Clercs, c'est le chantier de restauration d'un bâtiment partiellement incendié qui a été identifié. Un fond d'amphore, encore rempli de chaux, témoigne d'une activité de maçonnerie dans une pièce de la demeure. Divers objets métalliques, probablement conservés dans une caisse en bois, étaient également présents (Fig. 5). L'hypothèse avancée pour expliquer cette découverte singulière, est que le métal abîmé par le sinistre a été rassemblé en vue de sa refonte.



5. Impasse des Clercs.

Les objets en fer ou en alliage cuivreux se sont soudés les uns aux autres du fait de la corrosion. Il s'agit essentiellement d'éléments d'huisserie, mais on y trouve également une *hipposandale* (ancêtre du fer à cheval) et un fragment de statuette en bronze.

Au haut Moyen-âge, l'extension spatiale s'affranchit des murs. Des structures en matériaux légers se développent du nord au sud-ouest (fonds de cabanes). Plusieurs secteurs, situés rue Baron Louis, rue général Foy, rue du Pont-de-Vaux, ou encore place Pierre-Schmidt, ont révélé ces habitats, ateliers ou lieux de stockage (Fig. 6). À l'intérieur, le sol est aménagé dans une dépression de plusieurs dizaines de centimètres de profondeur. Les murs, en torchis le cas échéant, ainsi que la couverture, sont supportés par des poteaux.



6. Rue général Foy.

Le profil du fond de cabane apparaît très nettement dans la grouine naturelle. Ces habitations en matériaux périssables sont élevées sur des fosses quadrangulaires au fond plat. Les traces de certains poteaux sont encore visibles en plan comme ici.

L'urbanisation médiévale prend véritablement son essor autour de l'église Saint-Amand, à partir du VIII^e siècle (entre les rues Saint-Amand, de la Halle et Jeanne d'Arc). Une excavation à l'arrière de l'édifice primitif a d'ailleurs permis de mettre au jour quelques inhumations du cimetière paroissial (Fig. 7). Celui-ci semble s'implanter sur une zone funéraire déjà existante après le V^e siècle (des datations radiocarbone à venir devraient pouvoir le préciser). L'ensemble des individus est constitué d'au moins 11 adultes, 2 enfants et 3 nourrissons, probablement inhumés en pleine terre et sans objet.



7. Rue Saint-Amand. A l'exception des pieds, ce squelette a été trouvé dans son intégrité. La fosse d'inhumation apparaît légèrement plus foncée autour de lui. La compression des os, notamment des jambes, suggère la présence d'un linceul enveloppant le corps.

La ville va connaître, au début de cette période, un bouleversement dans sa morphologie. Le résultat n'est pas visible en surface, mais bien en profondeur : les pentes, marquées jusque là par le sol naturel, sont réduites par un apport massif de remblais. Des milliers de mètres carrés sont recouverts d'une terre noire, limoneuse et très organique, prélevée probablement dans les zones marécageuses en marge de la Moselle. L'épaisseur atteint parfois trois mètres, comme dans l'impasse des Clercs. Plusieurs observations révèlent une trame urbaine inchangée aujourd'hui encore. Les voiries, les bâtiments, les fossés du Moyen-âge ont, dans la plupart des cas, figé l'orientation des rues et des îlots actuels. Les espaces de circulation se sont cependant élargis et les façades ont été remontées en retrait, au fil des reconstructions. Les rues du Châtelet, de Creil ou encore du docteur Denis présentent des fondations de cave sous la chaussée actuelle (Fig. 8).



8 Rue du Châtelet. Les vestiges de cet escalier de cave permettent de situer l'ancienne façade à quatre mètres des bâtiments actuels. Les remblais de nivellement du VIII^e siècle sont visibles à gauche, sous les marches.

Enfin, à partir des années 1700, une citadelle adaptée à la guerre moderne est construite, conformément au système défensif élaboré par Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban. L'ouvrage est construit autour des enceintes antique et médiévale et, la plupart du temps, dans les fossés ou des zones marécageuses. De nombreuses observations font état d'un remblaiement massif du pourtour de la ville.

L'observation archéologique serait incomplète si l'on faisait abstraction des phénomènes d'urbanisation contemporains. Quelques indices nous rappellent en effet les ravages de la deuxième guerre mondiale, comme les traces d'un violent incendie dans une cave de la place Pierre-Schmidt.

D'une manière générale, les stigmates du conflit sont fossilisés aux pieds des immeubles, reconstruits en retrait dans les années 50.

L'analyse et l'interprétation des informations recueillies à l'occasion des travaux engagés ne sauraient être des plus exhaustives et précises à l'heure actuelle. Un rigoureux travail de dépouillement reste à réaliser notamment pour affiner les datations avancées ici. Le mobilier prélevé nécessite parfois un traitement particulier avant de pouvoir être étudié. Toutefois, à l'issue de l'étude des données, un regard nouveau pourra sans aucun doute être porté à la ville de Toul.

Rémy JUDE, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

Études Toulaises, 2014, 149, 7-10